



HAL
open science

Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime

Vincent Bonnecase

► **To cite this version:**

Vincent Bonnecase. Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime. *Politique africaine*, 2015, 137, pp.151-168. 10.3917/polaf.137.0151 . halshs-02281633

HAL Id: halshs-02281633

<https://shs.hal.science/halshs-02281633>

Submitted on 9 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur la chute de Blaise Compaoré.

Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime

Vincent Bonnacase

UMR CNRS-Sciences Po Bordeaux, Les Afriques dans le monde

À Mathieu Hilgers

Cet article revient sur la chute de Blaise Compaoré en questionnant le lien entre les manifestations explosives de la contestation qui se sont exprimées dans ce contexte précis et des formes d'expression plus diffuse de la colère et de l'autorité, observées dans le cadre d'un plus long terrain. Deux éléments y sont plus particulièrement discutés : le premier touche à la pluralité des régimes de légitimité mis en concurrence dans les derniers jours de la présidence de Blaise Compaoré, et le second à l'hétérogénéité des colères qui se sont agglomérées le temps d'une courte révolution. Au final, il s'agira de montrer que cette fin de régime, pas plus qu'elle n'a constitué l'issue inéluctable des manœuvres constitutionnelles de l'ancien président ou de l'épuisement de sa propre légitimité, n'a pas non plus suivi une logique uniforme qui aurait été encadrée par les associations et les partis d'opposition à des fins que partagerait le plus grand nombre, elle a davantage consisté en une rencontre fortuite de colères hétérogènes, dans un contexte d'affrontement marqué entre différents régimes de légitimité.

Outre qu'il est difficile d'écrire sur un changement de régime tout juste survenu et dont on peine à voir les aboutissants, il apparaît essentiel de ne pas relire rétrospectivement le passé proche ou lointain à la lumière des événements récents, pour en soutirer divers éléments qui permettraient d'expliquer savamment comment on en est arrivé là¹ : dans le cas du Burkina Faso, cela apparaîtrait d'autant plus sujet à controverse que plusieurs auteurs ont montré la force du régime autoritaire - ou « semi-autoritaire », pour reprendre le terme utilisé par Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti - de Blaise Compaoré et la capacité de ce dernier à permettre la constitution d'un espace public et à en limiter parallèlement le caractère potentiellement

1 Comme l'expriment Julien Gavelle, Johanna Siméant et Laure Traoré à propos de la crise malienne en 2012. Voir J. Gavelle, J. Siméant et L. Traoré, « Le court terme de la légitimité : prises de position, rumeurs et perceptions entre janvier et septembre 2012 à Bamako », *Politique africaine*, n° 130, 2013, p. 23-46.

subversif². Il serait contestable d'affirmer après coup que ces auteurs se sont trompés, dès lors que la chute d'un régime ne signifie pas nécessairement celle des réseaux politiques ou des bases sociales qui constituaient sa force, pas plus qu'elle n'induit une transformation profonde des modalités d'exercice du pouvoir ou de production de la légitimité : les travaux menés sur d'autres régimes autoritaires récemment tombés face à la vindicte populaire en Afrique ou ailleurs peuvent être, à ce titre, riches en enseignement³.

Certes, il n'est pas question de minimiser l'ampleur du mouvement social et politique qui, venant à la suite de plusieurs décennies de contestations et de mobilisations, a provoqué la chute de Blaise Compaoré en octobre dernier. De fait, ce mouvement a surpris non pas tant par son occurrence, que par sa rapidité, son caractère à la fois massif et relativement brutal, ainsi que par sa propension à intégrer des populations extrêmement hétérogènes : à ce titre, il demande à être lu et questionné, non pas comme l'émanation logique d'une crise qui couvait - soit quelque chose qui ne dirait rien d'autre que « ce qui était déjà⁴ » - mais comme un événement singulier qui fait brusquement irruption dans l'espace politique burkinabè. Pour autant, il est difficile de se prononcer sur la réalité du changement survenu à la faveur de cet événement : plusieurs éléments amènent, en tout cas pour l'heure, à en relativiser les effets, parmi lesquels la nomination du lieutenant-colonel Yacouba Zida, issu du Régiment de sécurité présidentielle, aux postes de Premier ministre et de ministre de la Défense, le maintien dans les communes et les provinces d'un réseau de dirigeants issus du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) - le parti de Blaise Compaoré - et surtout, l'existence d'un système clientéliste de distribution des ressources et des positions qui, depuis une trentaine d'années et jusqu'à une échelle très locale, supposait un lien étroit au parti du pouvoir⁵.

2 M. Hilgers et J. Mazzocchetti, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine*, n° 101, 2006, p. 5-18 ; M. Hilgers et J. Mazzocchetti (dir.), *Révoltes et oppositions en contexte semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2010 ; M. Hilgers et A. Loada, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso », *Politique africaine*, n° 131, 2013, p. 187-208.

3 Je pense en particulier aux travaux menés par Béatrice Hibou sur la Tunisie avant et après la chute de Ben Ali : B. Hibou, *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/Hors Série », 2006 ; « Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n° 121, 2011, p. 5-22 ; « Macroéconomie et domination politique en Tunisie : du "miracle économique" benaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire », *Politique africaine*, n° 124, 2011, p. 127-154. Voir aussi J.-F. Bayart, « Retour sur les printemps arabes », *Politique africaine*, n° 133, 2014, p. 153-175.

4 D'après l'expression de Michel Foucault, à propos de la notion d'« événement » en histoire et de ce que cela a d'aléatoire et d'éruptif : M. Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », *Dits et écrits. I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1006.

5 M. Hilgers et A. Loada, « Tensions et protestations... », art. cité.

Dans cette note de conjoncture, il ne sera pas question de décrire dans le détail les derniers jours de la présidence de Blaise Compaoré - et d'autant moins que je n'étais pas sur place au moment des faits -, pas plus qu'il ne sera question de spéculer sur l'effectivité du changement amorcé par le « gouvernement de transition ». Il s'agira davantage, en m'appuyant sur certains travaux récents et mes propres recherches, d'esquisser quelques pistes de réflexion pour s'attacher à comprendre, ainsi qu'invite à le faire une sociologie des crises politiques⁶, non pas pourquoi Blaise Compaoré a chuté, mais ce qui s'est joué autour de sa chute. Je voudrais plus précisément lier cette manifestation explosive de la contestation, telle qu'on a pu l'observer récemment, à des formes d'expression plus diffuses de l'autorité et de la colère, telles que j'ai pu les observer dans le cadre d'un terrain de six mois réalisé en 2013 à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Une telle démarche me semble revêtir un double enjeu, à la fois théorique et méthodologique : d'une part, elle invite à discuter une tendance, qui peut se dessiner lorsque l'on travaille en sociologie des mouvements sociaux, à supposer une adéquation entre la colère qui s'exprime dans le cadre des mobilisations collectives et « la colère » en général ; d'autre part, elle incite à ne pas ériger, par nos pratiques de terrain, des formes plus réelles de la contestation qui seraient portées par ceux ou celles qui marchent, qui crient ou qui cassent et à inscrire ces dernières dans un plus large spectre d'expressions de la colère, incluant celles qui peuvent s'exprimer dans le quotidien, en dehors des espaces de mobilisations collectives.

Cela m'amènera à considérer ici deux points : le premier tient aux différents régimes de légitimité qui se sont affrontés dans les derniers moments de la présidence de Blaise Compaoré et le deuxième à l'hétérogénéité des colères qui se sont très provisoirement agglomérées, le temps d'une courte révolution d'octobre.

La mise en concurrence des régimes de légitimité

Ce n'est pas la première fois, dans ces dernières années, qu'un président africain s'apprêtait à modifier la constitution pour se maintenir au pouvoir au-delà du terme maximal initialement prévu par la Loi suprême : Paul Biya l'avait fait au Cameroun en 2008, Mamadou Tanja également par voie référendaire au Niger en 2009, et Abdoulaye Wade s'apprêtait à le faire au Sénégal en 2011. Or, si l'on considère ne serait-ce que ces trois cas - à l'époque déjà largement

6 M. Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

commentés par la presse burkinabè, en parallèle implicite avec la situation nationale⁷ -, force est de constater que la manœuvre s'est avérée plus que périlleuse pour chacun de ses initiateurs : Paul Biya a été immédiatement soumis à une violente contestation dans un contexte d'agitation sociale face à la « vie chère », Mamadou Tanja a été renversé quelque mois après son « *Tazartché* »⁸ controversé et Abdoulaye Wade, contraint de renoncer à son projet devant l'opposition de la rue, s'est présenté tout de même aux élections un an plus tard, mais il a été battu. Avant d'en déduire hâtivement une forme d'inconséquence du président Compaoré à vouloir se lancer dans une entreprise similaire, il est important de considérer la multiplicité des régimes de légitimités sur lesquels celui-ci comptait jouer pour mener à bien son projet.

Beaucoup a déjà été écrit sur sa légitimité intérieure, périodiquement contestée et sans cesse refondée (Augustin Loada parle à ce propos de « plébiscite paradoxal⁹ ») : malgré la multiplicité des mouvements sociaux s'étant succédé depuis la fin des années 1990¹⁰, Blaise Compaoré bénéficiait du soutien, ou tout au moins de l'accommodement, d'une partie conséquente des populations, lequel peut lui-même se décliner sur deux registres différents. Le premier, basiquement, est celui des urnes : depuis l'instauration du multipartisme, Blaise Compaoré avait remporté aisément les quatre élections présidentielles successivement organisées en 1991, en 1998, en 2005 et en 2010. Certes, chacune de ces élections avait été marquée par une assez faible participation, si on la rapporte non pas au nombre de personnes inscrites sur les listes électorales mais au nombre de personnes en âge de voter¹¹. Certes encore, il est assez courant d'entendre dans les rues de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso que, « avant les votes, il y a des camions du CDP qui vont dans les quartiers avec du riz¹² » ou que, « avec

7 Par exemple : C. Beldh'or Sigué, « Cameroun : Vive l'empereur ! », *Le Pays*, 4 janvier 2008 ; « Coup d'État contre Tandja : Avis de tempête sur les tripatouilleurs », *L'Observateur*, 22 février 2010 ; « Présidentielle au Sénégal : Wade comme Tandja », *Le Pays*, 30 janvier 2012.

8 *Tazartché* signifie « continuité » en haoussa. C'est ainsi que les partisans de Mamadou Tandja ont qualifié le projet de réforme constitutionnelle qui devait lui permettre de prolonger son mandat présidentiel de trois ans en 2009.

9 A. Loada, « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut », *Politique africaine*, n° 101, 2006, p. 20.

10 Pour une chronique de la protestation depuis la mort de Norbert Zongo en 1998 jusqu'aux mobilisations de 2011, voir L. Chouli, *Burkina Faso 2011. Chronique d'un mouvement social*, Lyon, Tahin Party, 2012.

11 Le taux de participation, de 25 % en 1991, avait atteint 55 % en 1999, en 2005 et 2010. À cette dernière élection, Blaise Compaoré avait recueilli environ 1,4 million de suffrages, alors que le nombre potentiel d'électeurs et d'électrices s'élevait à plus de 7 millions d'habitants. À propos des élections présidentielles au Burkina Faso, voir A. Loada, « Les élections législatives burkinabè du 11 mai 1997 : des "élections pas comme les autres" ? », *Politique africaine*, n° 69, mars 1998, p. 62-74 ; « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005... », art. cité.

12 Entretien avec L., sculpteur, 36 ans, Bobo-Dioulasso, 29 mai 2013.

sa carte d'électeur, on peut parfois espérer récupérer 2 000¹³ » : pareille marchandisation du vote a été bien informée par Julien Kieffer - à propos des élections présidentielles de 2005 - qui montre que ce qui est en jeu, au-delà d'un calcul instrumental qui consisterait à maximiser son bénéfice immédiat, c'est l'insertion plus durable dans des réseaux clientélistes où les obligations, bien qu'engageant des positions inégales, sont réciproques¹⁴. Cette aspiration peut d'ailleurs dépasser les individus pour s'appliquer aux communes, aux villages ou aux quartiers, ainsi que l'exprime cet habitant d'une zone périphérique de Ouagadougou située aux limites du non loti :

« Ils récompensent les meilleures communes, là où le CDP a eu le plus de conseillers. La commune qui a le plus de votants pour le CDP, ils ont droit à 10 millions. Et des infrastructures, ça veut dire, vous voulez une maison des jeunes, ou un dispensaire, ils vont construire. [...] La fois passée, nous, on savait, ils allaient donner un prix, et c'est après on a su à la télé, c'est une commune dans l'arrondissement 7 qui a eu¹⁵ ».

De telles pratiques, relevant de ce que Jean-François Bayart a appelé la « politique du ventre¹⁶ », ne vident pas nécessairement de sens ce premier registre de la légitimation par les urnes, dès lors que l'on se place du point de vue de ceux qui en sont les acteurs, même si cela peut être aussi le cas : l'idée selon laquelle « ils achètent les consciences¹⁷ » est assez fréquemment exprimée dans les rues de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, pour ne pas être réduite rapidement à une pure projection exogène, culturaliste et normative qui méconnaîtrait les réalités locales. Mais du point de vue des bénéficiaires de ce clientélisme électoral, celui-ci peut en même temps s'inscrire dans une « économie morale du pouvoir » qui oblige les puissants à négocier les soutiens dont ils sont les bénéficiaires : en ce sens, il peut être interprété comme une revanche des « en-bas-du-bas » sur les hommes politiques, sommés de rendre une partie de l'argent accumulée depuis leur accession au pouvoir, selon la lecture qu'en fait Richard Banégas dans le cadre béninois¹⁸.

13 Entretien avec M., vendeuse d'ignames, 30 ans, Ouagadougou, 14 mai 2013.

14 J. Kieffer, « Les jeunes des "grins" de thé et la campagne électorale à Ouagadougou », *Politique africaine*, n° 101, 2006, p. 63-82.

15 Entretien avec M., électricien, 36 ans, Ouagadougou, 12 juin 2013.

16 J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1989.

17 Entretien avec A., animateur à la radio du marché, 38 ans, Bobo-Dioulasso, 15 février 2013.

18 R. Banégas, « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », *Politique africaine*, n° 69, mars 1998, p. 75-87.

Cela implique à la fois que les hommes politiques élus puissent en retour, dès lors qu'ils satisfont à cette « logique de l'accumulation redistributrice¹⁹ », se prévaloir du soutien populaire manifesté par le vote, quand bien même leurs largesses à l'égard de leurs électeurs sont connues. Invoquer la légitimité arithmétique des urnes est d'ailleurs resté une constante chez Blaise Compaoré, depuis l'instauration du multipartisme en 1991, face à la contestation sociale qui pouvait s'exprimer dans la rue.

Le second registre intérieur de légitimation, après celui des urnes, relève d'une économie politique tendant à produire du consentement ou de l'accommodement - sans qu'ils soient nécessairement exprimés en tant que tels - dans les gestes les plus banals de la vie quotidienne, bien au-delà des seuls moments électoraux : on retrouve là un mécanisme de la domination questionné par Béatrice Hibou, reposant sur l'aspiration à une vie matérielle aussi décente que possible et un « désir de normalité²⁰ ». Si ce mécanisme est commun à moult configurations autoritaires - entre autres -, il a pour trait significatif sinon pour particularité, au Burkina Faso, de fonctionner directement par le biais du parti du pouvoir jusqu'à une échelle très locale. D'après les termes directeurs du Centre national de presse Norbert Zongo²¹, « dans la plupart des autres pays aux alentours, pour entrer dans l'administration ou devenir grand commerçant, il vaut mieux être dans le parti au pouvoir ; ici au Burkina, tu ouvres dans un village une petite cantine à côté d'une école, même pour avoir ce poste-là, il va falloir que tu sois avec Blaise²² ». Il est effectivement assez fréquent d'assimiler une activité professionnelle privée - fût-elle subalterne - à un « poste » que l'on doit informellement au pouvoir, comme peut le faire par exemple ce cordonnier du grand marché, à Ouagadougou, qui m'explique avoir réussi à gagner « sa place » sur le trottoir à l'extérieur de l'enceinte, avoir peur de se faire déguerpir et ne pas vouloir « dire trop de mal du CDP parce que c'est à cause du CDP qu'on a cette place alors qu'on n'a pas d'autorisation légale et qu'on peut se faire virer du jour au lendemain » - ce qui toutefois ne l'empêche pas de participer aux marches de protestations lorsqu'il est dans un autre quartier²³.

Cette économie politique passait également, de manière plus indirecte, par la promesse d'un partage des produits du développement, promesse à laquelle la rhétorique officielle du régime

19 L'expression est de Jean-Pierre Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, n° 63, 1996, p. 107.

20 B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.

21 Créé en 1998 par l'Association des journalistes du Burkina Faso, le Centre national de presse a pris le nom de Norbert Zongo en 1999, quelques mois après l'assassinat de ce dernier, et apparaissait comme l'un des lieux d'expression visible de la critique politique à Ouagadougou.

22 Entretien avec Abdoulaye Diallo, directeur du Centre national de presse Norbert Zongo, Ouagadougou, 16 mai 2013.

23 Entretien avec S., cordonnier, 51 ans, 17 mai 2013.

de Blaise Compaoré accordait une place importante depuis le début des années 1990 : celui-ci avait construit une bonne partie de sa légitimité auprès des bailleurs, mais aussi de sa population, sur sa propension à mener une politique réformatrice qui, en plus de permettre un accroissement continu des affaires et de la production, devait à terme bénéficier à tous, quand bien même ce n'était pas encore le cas. Certes, pareille projection du succès, outre de ne rien avoir de bien original, était couramment contestée dans la rue et sans doute de plus en plus dans ces dernières années, certaines images patentes du développement - en particulier l'éclosion rapide du riche quartier de Ouaga 2000, ou encore l'essor du secteur aurifère dans la seconde partie des années 2000²⁴ - tendant au contraire à illustrer le fait que celui-ci était bien mal partagé. Mais l'image d'un président engagé dans une modernisation économique dont les fruits pourraient être un jour accessibles au plus grand nombre n'en traverse pas moins des représentations populaires informées par les référents les plus simples du quotidien. C'est ce qu'il ressort de cet extrait d'entretien avec une personne âgée de plus de soixante ans, témoin de la progressive ouverture du pays au commerce international et de l'arrivée à Bobo-Dioulasso de nouveaux biens de consommation dont elle ne bénéficie pas :

« Vous disiez que ce serait pire si ce n'était pas le CDP... Voilà. Je préfère le CDP, parce que les grosses motos qu'on a ici, les JC, les Yamaha, c'est grâce au CDP que c'est venu ici. C'est des motos qui existent depuis longtemps, mais le régime n'avait pas d'autorisation aux gens pour les faire rentrer. Donc, c'est grâce au CDP qu'il y a ces motos, toutes ces aises-là. Mais vous, vous pouvez les acheter, ces grosses motos ? [Rires]. Non. Moi je ne peux pas²⁵ ».

Hormis cette légitimité intérieure qui, tout en étant contestée, restait en même temps prégnante, Blaise Compaoré bénéficiait d'une assez forte légitimité extérieure, laquelle peut à son tour se décliner en deux différents registres. Le premier de ces registres, directement lié avec ce qui vient d'être dit, est d'ordre macroéconomique. Présentant des chiffres de croissance élevés et une maîtrise des dépenses budgétaires depuis la libéralisation des années 1990, le Burkina Faso faisait office de bon élève auprès des institutions financières internationales. Il avait été, à ce titre, l'un des premiers pays africains à s'engager dès 1999 dans un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, lequel conditionnait le versement et surtout la forme de l'aide à l'obtention

24 Sur le développement et les modes de régulation du secteur aurifère au Burkina Faso, voir L. Arnaldi di Balme et C. Lanzano, « Entrepreneurs de la frontière : le rôle des comptoirs privés dans les sites d'extraction artisanale de l'or au Burkina Faso », *Politique africaine*, n° 131, 2013 p. 27-49.

25 Entretien avec K., gardien et cultivateur, Bobo-Dioulasso, 4 mai 2013.

d'objectifs quantifiés - sur le modèle du *New public management* - en termes d'accélération de la croissance et d'accès des pauvres aux services sociaux de base²⁶. En 2010, ce Cadre stratégique avait cédé la place à une Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, celle-ci constituant le nouveau cadre référentiel d'élaboration de la politique burkinabè de développement et de négociation avec les bailleurs internationaux²⁷. Certes, la réussite économique du Burkina Faso découlait, plus que de la réalité en soi, de sa mise en récit par les techniques et pratiques concrètes, elles-mêmes hétérogènes et partiellement contrôlées par le haut, qui constituent la macroéconomie, ainsi que le montrent les travaux de Boris Samuel²⁸. Il n'empêche que les institutions financières internationales, sans être forcément dupes de ce que la fabrique statistique du succès au Burkina Faso devait à la « façade bureaucratique²⁹ », continuaient d'accorder un large crédit à Blaise Compaoré, ne serait-ce que parce que celui-ci, selon une forme de tautologie, fondait lui-même une partie de la légitimité de son action gouvernementale sur la bonne entente avec les bailleurs.

Le second registre à partir duquel se déclinait la légitimité internationale du président burkinabè est sécuritaire. Blaise Compaoré s'était progressivement imposé comme l'un des principaux médiateurs de la Cedeao dans les conflits armés en Afrique de l'Ouest, du fait de son implication officielle dans la gestion de la crise togolaise en 1996, de la crise ivoirienne en 2002 ou de la crise guinéenne en 2008³⁰ - et quand bien même son implication officieuse, dans partie au moins de ces crises, était présumée³¹. La médiation des conflits politiques violents était en cela devenue une « niche diplomatique pour le Burkina Faso », d'après l'expression de Sali Bouba

26 B. Samuel, « Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les trajectoires de la planification au Burkina Faso », *Sociétés politiques comparées*, n° 16, 2009, http://www.fasopo.org/sites/default/files/article_n16.pdf.

27 Gouvernement du Burkina Faso, *Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015*, Ouagadougou, 2010.

28 B. Samuel, *La Production macroéconomique du réel. Formalités et pouvoir au Burkina Faso, en Mauritanie et en Guadeloupe*, thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2013 ; voir aussi, du même auteur : « Calcul macroéconomique et modes de gouvernement : les cas de la Mauritanie et du Burkina Faso », *Politique africaine*, n° 124, 2011, p. 101-126.

29 Pour une lecture critique de cette notion de « façade » et la manière dont elle amène parfois à occulter l'épaisseur et l'hétérogénéité des pratiques bureaucratiques que l'on peut mettre derrière, voir B. Samuel, *La Production macroéconomique du réel...*, op. cit., p. 343 et suivantes.

30 S. B. Oumarou, « La médiation des conflits politiques violents en Afrique : “une niche diplomacy” pour le Burkina Faso », *Semestrare di Studi e Ricerche di Geografia*, vol. 26, n° 2, 2014, p. 17-36.

31 R. Banégas et R. Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine*, n° 89, 2003, p. 71-87.

Oumarou, que Blaise Compaoré savait tout autant exploiter dans l'espace politique intérieur³². Plus récemment, dans le contexte d'une gestion internationale des « crises au Sahel » de plus en plus focalisée sur le « péril islamiste³³ », le Burkina Faso apparaissait comme un pôle de relative stabilité dans la région mais aussi, à partir de 2013, un point d'ancrage pour les acteurs internationaux impliqués dans la guerre au Mali. Ouagadougou avait ainsi constitué la base d'envol des avions français bombardant le Nord du Mali, mais aussi le lieu de négociations officielles et officieuses entre plusieurs des protagonistes du conflit. À Ouagadougou, certains hôtels de Ouaga 2000 étaient connus pour héberger régulièrement « des chefs de mouvements rebelles » de l'Azawad³⁴. L'implication de Blaise Compaoré - notamment par le biais de son conseiller spécial Ould Liman Chafi - dans les négociations avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) pour la libération des otages était tout aussi présumée³⁵.

D'où la première piste de lecture : en organisant son changement constitutionnel tout en s'attendant à une forte opposition potentiellement violente dans les villes, Blaise Compaoré a joué certains régimes de légitimité contre les autres. Il a joué la légitimité arithmétique des urnes contre la légitimité sociale de la rue, ou encore la « démocratie électorale » contre la « démocratie d'action³⁶ ». Mais il a également joué la légitimité extérieure contre la légitimité intérieure : le fait que cela n'ait pas fonctionné confirme d'ailleurs qu'il ne suffit pas, ou plus, de plaire aux institutions financières internationales et aux chancelleries occidentales pour pérenniser sa présence au pouvoir en Afrique subsaharienne. Cela n'en fait pas moins réfléchir quant à la manière dont les registres exogènes de légitimation peuvent, sinon créer, en tout cas renforcer des situations de violence dans les pays de la région. Dans les années 1990, plusieurs auteurs dénonçaient la manière dont, dans le contexte du consensus de Washington, la bonne gouvernance devenait le critère central de ce qu'est un bon gouvernement aux yeux des bailleurs internationaux³⁷, alors même que le processus de démocratisation, associé à un contexte de

32 En 2003, le retour de Blaise Compaoré de France, juste après la signature des accords de Marcoussis dans lesquels il avait été impliqué comme médiateur, avait donné lieu à d'importantes manifestations de soutien dans les rues de Ouagadougou.

33 V. Bonnacase et J. Brachet, « Les “crises sahéliennes” entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, n° 130, 2013, p. 5-22.

34 Entretien avec S., maçon, 35 ans, Ouagadougou, 10 juin 2013.

35 M. Galy (dir.), *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2015.

36 P. Rosanvallon, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Les Livres du Nouveau Monde », 2006.

37 B. Hibou, *Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne. Du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*, Études du CERI, n° 39, 1998.

fortes contestations sociales, aurait pu amener à privilégier d'autres registres de la légitimité - et peut-être aurait-il *dû* le faire, si on s'autorise ce jugement moral, pour le coup rétrospectif, informé par les restaurations autoritaires qui ont suivi. Dans les années 2010, il serait bon de se demander en quoi « la lutte contre le terrorisme » a modifié l'aura internationale prêtée à certains chefs de gouvernements et introduit, de ce fait, une nouvelle ressource politique pour les régimes autoritaires, en Afrique et ailleurs³⁸.

L'hétérogénéité des colères et le cadrage de la société civile en question

Le terme de « société civile » est régulièrement mis en cause comme étant faiblement heuristique en sociologie politique, d'abord parce que la question de l'extériorité par rapport à l'État qu'il présuppose est souvent problématique, ensuite parce que sa promotion dans le cadre de l'aide au développement à partir des années 1990 s'est clairement inscrite dans un cadre normatif de dévalorisation des États³⁹. Il n'en cesse pas moins d'être évoqué tout aussi régulièrement, souvent avec des guillemets de précaution, pour désigner les acteurs de mobilisations sociales, qui plus est au Burkina Faso, réputé avoir une « société civile » forte. Cette évocation est parfois traversée par un présupposé qui, attribuant aux organisations un rôle moteur dans la structuration d'une colère collective, s'inscrit implicitement dans la lignée d'un des aspects de l'approche dite « de l'alignement des cadres » de la sociologie des mobilisations : si cette approche a amené à s'interroger davantage sur le sens commun donné par les mobilisés à leur lutte - quant à l'injustice qui en constitue la cause, mais aussi à la possibilité d'y mettre un terme⁴⁰ -, elle a aussi parfois amené à survaloriser le rôle des organisations ou des entrepreneurs de mobilisations dans ce processus de cadrage, tout en présupposant que l'alignement de sens serait un préalable nécessaire à l'action collective⁴¹.

38 Le cas de la guerre civile des années 1990 en Algérie, étudié par Luis Martinez était déjà à ce titre particulièrement significatif, comme peut l'être aujourd'hui celui du Tchad d'Idriss Deby, sur lequel porte le travail de Marielle Debos. Voir L. Martinez, *La Guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala, Coll. « Recherches internationales », 1998 ; M. Debos, *Le Métier des armes. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 2013.

39 M. Haubert, « L'idéologie de la société civile », in M. Haubert et P.-P. Rey (dir.), *Les Sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial*, Karthala, Paris, 2000, p. 13-86.

40 D. Snow, E. Rocheford, S. Worden et R. Benford, « Frame Alignment Processes. Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 4, août 1986, p. 464-481.

41 J.-G. Contamin, « Cadrages et luttes de sens », in É. Agrikoliansky, O. Fillieule et I. Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2011, p. 55-75.

C'est une partie de ce questionnement que je voudrais reprendre ici, à la lumière des derniers moments qui ont marqué la chute de Blaise Compaoré.

Indéniablement, les associations, juridiquement désignées au Burkina Faso comme les « Organisations de la société civile⁴² », ont joué un rôle important aux côtés des syndicats et des partis d'opposition, sinon dans la chute de Blaise Compaoré, au moins dans la manière dont celui-ci a chuté. C'est autour de ces organisations, et en particulier du Balai citoyen lancé en 2013 par les artistes Smockey et Sams K le Jah, que s'est structurée la protestation la plus audible face au projet de changement de constitution. C'est à l'appel du Chef de file de l'opposition politique⁴³, Zéphirin Diabré, et des principales OSC que des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Ouagadougou, le 28 octobre 2014, ce qui a constitué la plus grande marche qu'ait connue le pays depuis celle du 3 janvier 1966, laquelle avait précipité la chute du premier président de la Haute-Volta, Maurice Yaméogo⁴⁴. C'est également après l'appel du Balai citoyen, rejoint par le

Front progressiste sankariste, que des manifestants ont « pris d'assaut » - selon les termes de l'appel lancé par chacune de ces deux organisations deux jours plus tôt⁴⁵ - l'Assemblée nationale le 30 octobre 2014, jour de l'examen du projet de loi qui devait permettre à Blaise Compaoré de se représenter, avant que celui-ci n'annonce son intention de surseoir au projet, puis de démissionner.

Ce rôle indéniable des organisations dans les événements ayant abouti à la chute de Blaise Compaoré ne doit toutefois pas cacher trois éléments. Le premier tient en la très forte hétérogénéité de sens donné à la contestation par les organisations que l'on englobe communément sous les termes de « la société civile ». On projette parfois sur les contestataires les plus visibles du Burkina Faso un liant révolutionnaire qui se serait structuré autour de la mémoire de Thomas Sankara, capitaine arrivé au pouvoir par les armes en 1983 et placé à la

42 Ce statut d'Organisation de la société civile (usuellement défini sous l'acronyme d'« OSC » au Burkina Faso) est défini par la loi 10/92 du 15 décembre 1992.

43 Ce statut est lui-même précisé par la loi du 14 avril 2009, laquelle définit le Chef de file de l'opposition comme « le premier responsable du parti de l'opposition ayant le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée nationale ».

44 À propos de cette journée, voir R. Bila Kaboré, *Histoire politique du Burkina Faso. 1918-2000*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 65 et suivantes.

45 Ce faisant, les manifestants ont cependant appliqué au pied de la lettre l'expression « prendre d'assaut » qui, dans chacun des deux appels, signifiait davantage venir en masse à l'Assemblée « pour assister aux débats ainsi qu'aux votes qui suivront » (Voir A. Battiono, « Modification de l'article 37 : Le Balai citoyen invite à barrer la route aux "braqueurs" de la Constitution », *Le Pays*, 28 octobre 2014) ou encore à « se rendre très massivement à la plénière de l'Assemblée nationale » (« Le FPS invite ses militants à l'Assemblée nationale », *Le Pays*, 30 octobre 2014).

tête d'un régime proclamant des idéaux révolutionnaires, avant d'être assassiné en 1987 par des partisans de Blaise Compaoré⁴⁶. Or, si l'évocation de Thomas Sankara est effectivement récurrente chez la jeunesse citadine et dans certaines des organisations - en particulier le Balai citoyen -, ce n'est pas le cas chez les activistes plus âgés appartenant à d'autres organisations, notamment aux syndicats tels que la CGT-B ou encore à la « Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés » qui joue un rôle important dans la contestation urbaine organisationnelle depuis 2008⁴⁷. Du point de vue de ces activistes, la période révolutionnaire s'était caractérisée par une forte répression, pas nécessairement plus violente que sous les régimes militaires qui ont précédé ou que sous la période de Rectification qui a suivi, mais suffisamment forte pour que le sankarisme soit un contre-modèle plutôt qu'un modèle. Ceux-là rapprochent bien plus la chute de Blaise Compaoré de la « Révolution de 1966 » que de la « Révolution de 1983 »⁴⁸ - qu'ils appellent et tiennent à faire reconnaître comme « un coup d'État militaire⁴⁹ » -, signe que le passé alimente des imaginaires extrêmement clivés de la contestation au Burkina Faso. Cela n'est pas sans éclairer les différences de comportement des organisations face à la soudaine intronisation du lieutenant-colonel Yacouba Zida, ex-numéro 2 du Régiment de sécurité présidentielle, qui a été placé à la tête du gouvernement de transition avant de cumuler les postes de Premier ministre et de ministre de la Défense dans le nouveau gouvernement. Tandis que les dirigeants du Balai citoyen avaient explicitement invité « les militaires à prendre leurs responsabilités dans l'optique d'éviter le chaos⁵⁰ », ceux de la Coalition nationale de lutte contre la vie chère ont

46 Concernant cette période, voir R. Otaeyek (dir.), « Retour au Burkina », *Politique africaine*, n° 33, 1988, p. 2-88. Sur l'héritage laissé par le sankarisme dans la critique politique au Burkina Faso et en Afrique, voir E. Harsch, « The Legacies of Thomas Sankara : a Revolutionary Experience in Retrospect », *Review of African Political Economy*, vol. 40, n° 137, 2013, p. 358-374.

47 B. Maccatory, O. Makama Bawa et M. Poncelet, « West African Social Movements “against the high cost of living” : From the Economic to the Political, From the Global to the National », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 125, 2010, p. 345-360.

48 Le 3 janvier 2015, les six principales centrales syndicales du Burkina Faso (CGT-B, CNTB, CSB, FO-UNSL, ONSL, USTB) écrivent ainsi une déclaration commune dans laquelle « l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 [...] apparaît comme l'héritière du 3 janvier 1966 et de toutes les grandes luttes menées par [le] peuple [...] autour des questions économiques et de liberté. Unité d'action syndicale du Burkina Faso, « Déclaration sur le 3 janvier 1966 », Ouagadougou, 3 janvier 2015, http://www.cgtburkina.org/IMG/pdf/Decl_UAS_03_JANVIER_2015_VF.pdf

49 Entretien avec Tollé Sanon, secrétaire de la CGT-B, Ouagadougou, 24 juillet 2013.

50 Balai citoyen, « Conférence de presse », Ouagadougou, 1^{er} novembre 2014, <https://fr-fr.facebook.com/CitoyenBalayeur/posts/401545290001331>

dénoncé cet « énième coup d'État » fomenté par ceux qu'ils désignaient comme les membres d'une « milice organisée⁵¹ ».

Le deuxième élément tient en l'autonomie des mobilisés vis-à-vis des organisations, non seulement dans leur manière de donner un sens à la colère, mais aussi dans leurs modes d'action collective. Suivre précisément le déroulé de ces journées de contestation est à ce titre fondamental. Certes, l'opposition est parvenue à susciter, le 28 octobre 2014, l'un des plus grands rassemblements protestataires, du point de vue du nombre des participants et de leur diversité, qu'ait connu le Burkina Faso. C'est d'autant plus remarquable que les mobilisations collectives à répétition survenues depuis la fin des années 1990 s'étaient plutôt caractérisées par des actions sectorisées, mettant tour à tour au premier rang de la protestation les étudiants, les commerçants, les militaires ou différents corps de fonctionnaires dont les méthodes, les buts et les référents obéissaient à des logiques relativement distinctes⁵². La journée du 30 octobre 2014 - celle qui a précipité la chute de Blaise Compaoré - ainsi que les trois jours qui ont suivi, ont en revanche constitué un moment de plus grande « fluidité politique⁵³ » au cours duquel les organisations auraient été bien en peine de prévoir les comportements des différents acteurs de la contestation. Hormis l'Assemblée nationale qui, à Ouagadougou, a focalisé toutes les attentions, les espaces de confrontation se sont multipliés dans les différents quartiers des différentes villes du Burkina Faso. L'usage de la violence (au cours de ces quatre journées, quatorze destructions partielles d'édifices publics et 264 atteintes aux biens privés - dont une partie était la propriété des dignitaires du régime - ont été officiellement décomptées, tandis que 19 insurgés étaient tués par les militaires ou les policiers⁵⁴) a en outre vraisemblablement outrepassé l'attente du Balai citoyen qui, quelques jours plus tôt, préconisait de « quitter

51 Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés, « Conférence de presse sur la situation nationale », Ouagadougou, 2 novembre 2014,

<http://www.renlac.com/index.php/actualites/item/173-la-coalition-nationale-de-lutte-contre-la-vie-chere-la-corruption-la-fraude-l%E2%80%99impunite-et-pour-les-libertes-ccvc>

52 E. Harsch, « Trop, c'est trop ! Civil Insurgence in Burkina Faso, 1998-1999 », *Review of African Political Economy*, vol. 26, n° 81, 1999, p. 395-406; S. Hagberg, « “Enough Is Enough”: an Ethnography of the Struggle against Impunity in Burkina Faso », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 40, n° 2, 2002, p. 217-246; E. Harsch, « Urban Protest in Burkina Faso », *African Affairs*, vol. 108, n° 431, 2009, p. 263-288 ; L. Chouli, *Burkina Faso 2011... , op. c.i.* ; M. Hilgers et A. Loada, « Tensions et protestations... », art. cité.

53 M. Dobry, *Sociologie des crises politiques., op. cit.*

54 Gouvernement du Burkina Faso, « Conférence de presse du comité ad hoc sur les atteintes aux droits humains pendant l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre et au cours des journées des 1er et 2 novembre 2014 au Burkina Faso », Ouagadougou, 25 novembre 2014.

immédiatement tout regroupement prônant l'affrontement avec les forces de l'ordre⁵⁵ ». Cet investissement de certaines formes de violence par des populations qui n'y étaient pas nécessairement prédisposées sont autant de signes qui montrent le caractère impromptu d'une chute soudaine, dans laquelle le désordre et la superposition d'actions dispersées ont joué un rôle au moins aussi important que les modes d'action davantage encadrés.

Le troisième élément, sans doute le plus fondamental, tient en l'hétérogénéité des colères qui se sont provisoirement agglomérées dans les principales villes du Burkina Faso durant les derniers jours du régime de Blaise Compaoré. Finalement, comment interpréter cette volonté partiellement partagée de pousser un président en exercice depuis 27 ans vers la sortie, si on ne présuppose pas comme une évidence préalable le désir d'alternance ? Que veut-on changer quand « on veut que cela change » ? Il apparaît important, pour réfléchir à cette question, de ne pas se focaliser sur la seule parole exprimée par les opposants les plus audibles dans le cadre des mobilisations collectives, en supposant son analogie implicite avec celles qui peuvent se manifester dans des arènes plus discrètes⁵⁶. Un questionnement de la colère ordinaire - y compris celle qui a pu s'exprimer de manière individuelle, en amont de ces journées de mobilisations collectives - peut aider à ce titre à comprendre ce qui s'est joué au moment de la chute de Blaise Compaoré. Pareil questionnement a été l'objet du terrain de six mois que j'ai mené à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso en 2013, principalement sur la thématique de la « vie chère » mais aussi, par extension, sur la manière dont on peut exprimer individuellement et collectivement « ce qui ne va pas » au Burkina Faso en dehors des espaces les plus visibles des mobilisations⁵⁷. Sans exposer les résultats de cette enquête, je voudrais juste ici avancer deux points qui me paraissent importants pour éclairer ces journées qui ont vu la chute de Blaise Compaoré.

Tout d'abord, il est vrai que cette chute paraissait, en milieu urbain, désirée par une large partie de la population, même s'il est difficile d'en évaluer la part relative : nombreux en tout cas ont été ceux et celles, dans le cadre de mes entretiens, à mettre en exergue la longévité d'un

55 Le Balai citoyen, « Consignes pour la "Semaine de désobéissance citoyenne" », Ouagadougou, 23 octobre 2014.

56 M. Offerlé, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective, XVIII^e-XIX^e siècles », *Politix*, n° 81, 2008, p. 181-202.

57 Cette enquête repose, outre les observations collectées durant six mois dans les deux quartiers où je résidais, à Koko à Bobo-Dioulasso et dans la zone 1 à Ouagadougou, sur une soixantaine d'entretiens - non compris ceux que j'ai réalisés avec les représentants d'organisations ou d'institutions - réalisés de janvier à août 2013 sur l'expression de la colère à travers les objets du quotidien.

président qu'on « a connu toujours au pouvoir depuis qu'on est tout petit » et qui ne « veut pas laisser la place⁵⁸ ». Mais cette colère, loin de se réduire à un rejet commun de l'autoritarisme, s'articulait à une multitude de mobiles, différemment hiérarchisés d'un individu à l'autre : on pouvait tour à tour mettre l'accent sur les violences des forces de l'ordre à l'égard des scolaires et des étudiants, sur la « cherté de la vie » - les objets incarnant concrètement cette cherté n'étant pas les mêmes chez les uns et les autres -, sur la détérioration des services administratifs, sur la difficulté de soigner ses enfants, sur le rétrécissement des opportunités professionnelles, ou encore sur l'absence d'argent permettant de se lancer dans une affaire. Cela invite à bien considérer qu'une extrême diversité des raisons de la colère n'empêche pas un agrégat hétérogène d'individus de faire mouvement, le temps d'un renversement de régime, tout en interdisant d'avoir de ce mouvement une lecture univoque, comme si le rejet de l'autoritarisme en constituait la seule raison d'être.

Ensuite - et pour aller à rebours de cette dernière proposition -, il n'est pas sûr que le rejet de l'autoritarisme ait précisément constitué le mobile le plus partagé des centaines de milliers de personnes qui ont concouru à la chute de Blaise Compaoré. L'échec patent de la manifestation du 2 novembre amène en tout cas à nuancer cette lecture : alors que les partis d'opposition, la grande majorité des syndicats et une partie des Organisations de la société civile avaient appelé à se rassembler pour faire échec à la prise de contrôle de « la transition démocratique » par le lieutenant-colonel Zida, seuls quelques milliers de personnes s'étaient retrouvées place de la Nation, par contraste aux centaines de milliers de personnes présentes au même endroit cinq jours plus tôt, à un moment où il était sans doute encore plus risqué de se retrouver dans la rue⁵⁹. Plus fondamentalement - et si je me réfère encore à mes entretiens en milieu urbain -, il était assez commun, dans les mois qui ont précédé la chute de Blaise Compaoré, que la dévalorisation de ce dernier s'accompagne d'une valorisation relative de régimes précédents plus ouvertement autoritaires : la mémoire sélective de la période sankariste ou, selon les interlocuteurs, de la longue présidence de Lamizana, pouvait être ainsi usuellement associée à un moment où « l'État marchait » et où « la vie était plus facile⁶⁰ ». Le bien-fondé d'une hypothétique chute du régime pouvait également être mis en doute par analogie avec la chute des régimes autoritaires survenue dans le sillage des Printemps arabes, y compris par des personnes par

58 Entretien avec M., électricien, 36 ans, Ouagadougou, 12 juin 2013.

59 F. Dembele et I. Siguire, « Meeting de l'opposition à la place de la Nation. La foule dispersée à coups de matraques et de tirs de sommation », *Le Pays*, 3 novembre 2014.

60 Entretien avec A., femme restant dans sa cour, environ 60 ans, Bobo-Dioulasso, 10 mai 2013.

ailleurs enclines à dire que, « aujourd'hui, rien ne va », telles que cet homme qui se définit comme un « débrouilleur » à la gare de Bobo-Dioulasso :

« y en qui a disent qu'il faut changer Biaise... mais celui qui va venir après qui peut dire que ce sera mieux après ? C'est comme l'affaire de Libye. D'après les gens, en Libye, tu payais pas la maison, tu as un salaire, t'as à manger. [...] Maintenant, Kadhafi n'est pas là. Maintenant qui les mène ? Est-ce que ça les arrange ? C'est même chose. On peut dire celui qui nous gouverne il est pas bien, mais celui qui vient après, il sera comment ? On peut dire il sera mieux que l'autre, mais s'il est pire ?⁶¹ » .

Cela ne saurait naturellement s'interpréter comme une quelconque forme de rétivité à la démocratie qui caractériserait une prétendue « culture politique africaine », laquelle constitue une projection lourde de présupposés anhistoriques et holistiques, sinon racistes⁶². Il ne me semble pas non plus que la difficulté des partis d'opposition à s'organiser autour d'un dirigeant « crédible⁶³ », difficulté réelle mais savamment coproduite par les stratégies de sape du régime déchu, constitue une clé d'explication satisfaisante. Sans revenir sur les nombreux débats auxquels a donné lieu la fragilité des processus de démocratisation en Afrique subsaharienne⁶⁴, il apparaît important d'avoir à l'esprit que l'instauration du multipartisme au Burkina Faso, outre qu'il a reproduit, sous de nouvelles formes institutionnelles, l'autoritarisme préexistant, a coïncidé avec la mise en place des politiques de libéralisation imposées par les institutions financières internationales : quelques mois après l'adoption d'une nouvelle constitution en 1991, le gouvernement burkinabè signait son premier programme d'ajustement structurel, synonyme de démantèlement d'institutions qui régulaient ou donnaient l'impression de réguler l'accès aux ressources. L'idée selon laquelle l'instauration du multipartisme a coïncidé avec une phase de détérioration des conditions de vie apparaît aujourd'hui d'autant plus partagée que ces institutions, mises en place par les régimes autoritaires du passé, ont laissé des traces

61 Entretien avec M., « débrouilleur » à la gare, 36 ans, Bobo-Dioulasso, 27 juin 2013. Ses principales activités de « débrouille » consistent à porter les bagages et à réserver des sièges de trains à leur arrivée, pour les monnayer auprès de passagers.

62 J.-F. Bayart, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *Pouvoirs*, n° 129, 2009/2, p. 27-44.

63 M. Hilgers et A. Loada, « Tensions et protestations... », art. cité, p. 196.

64 Pour un point global sur cette question, voir V. Foucher, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n° 129, 2009/2, p. 127-137.

matérielles dans le présent⁶⁵ : celles-ci, à l'image des anciens magasins céréaliers publics, des anciens services de contrôle des prix ou des anciens dispensaires de quartier, sont autant de marques d'un passé dont on se souvient comme d'un temps où l'État affirmait son emprise sur le quotidien matériel des populations.

D'où la seconde piste de lecture : le rejet de Blaise Compaoré, tout en se manifestant par une volonté bruyamment exprimée par une partie des populations urbaines de prendre part à un jeu politique que fermait davantage le projet de révision constitutionnel, s'est plus largement inscrit dans un quotidien matériel chargé de frustrations hétérogènes et d'attentes normatives de ce que devrait être l'État et qu'il n'est pas (ou plus). Cela n'implique pas un rapport purement instrumental au politique, comme si les comportements en la matière n'étaient régis que par la frustration matérielle ou l'attente d'une amélioration de sa seule situation. Cela parle plus fondamentalement d'un sentiment d'iniquité étroitement lié à une obligation morale impartie à l'État par le plus grand nombre : celle d'assumer une responsabilité vis-à-vis de ses propres difficultés, ainsi que des difficultés de ceux et celles qui partagent ou que l'on imagine partager les mêmes conditions que soi.

Ce retour sur la chute de Blaise Compaoré invite finalement à se départir de toute lecture linéaire et homogénéisante que l'on pourrait avoir sur une fin de régime : cette chute, pas plus qu'elle n'a constitué une issue prévisible et attendue des manœuvres constitutionnelles de l'ancien président burkinabè ou de l'épuisement de sa propre légitimité, n'a pas non plus suivi une logique uniforme qui aurait été préparée et encadrée par les organisations, à des fins que partagerait le plus grand nombre : elle a davantage consisté en une rencontre fortuite d'intérêts et de colères hétérogènes dans un contexte d'affrontement marqué entre différents régimes de légitimité. Éviter d'avoir de cette chute une lecture univoque apparaît d'autant plus essentiel que l'interprétation rétrospective des événements dont il vient d'être question constitue elle-même un enjeu de pouvoir et fera à ce titre vraisemblablement, dans un futur proche ou plus lointain, l'objet de luttes de sens entre les différents acteurs impliqués dans leur déroulement.

65 Voir G. Lachenal et A. Mbodj (dir.), « Politiques de la nostalgie », *Politique africaine*, n° 135, 2014, p. 5-136.